



Inter Pares

BULLETIN

VOLUME 31, NUMÉRO 3, SEPTEMBRE 2009

Notre sécurité : la solidarité

Les journaux traînent toujours sur la table de la cuisine des bureaux d'Inter Pares pour que nous puissions les feuilleter ou jeter un coup d'œil aux titres. Peur, crise, sécurité, risques : ces mots reviennent chaque fois pour décrire un éventail, pourtant large, d'événements internationaux, réduisant des problématiques complexes à des idées prêtes à consommer. À en croire les quotidiens, l'avenir de la planète est préoccupant et nous aurions tout à craindre de personnes avec qui nous vivons sur cette terre.

Mais pris hors contexte, les manchettes et les articles n'ont aucun sens. On a trop souvent vu les droits et les libertés amputés au nom de l'impératif sécuritaire. Dans bien des pays du monde occidental, y compris au Canada, des communautés entières sont sous surveillance; elles vivent dans la crainte d'être coupables par association et dans l'éventualité, bien réelle, que leurs membres soient arrêtés, déportés, torturés ou bien qu'ils « disparaissent » sans jamais savoir de quel crime on les accuse. Si aujourd'hui les cibles privilégiées sont les personnes de religion musulmane, il n'en demeure pas moins que l'Histoire abonde d'exemples similaires où l'on a désigné comme ennemi public tel ou tel groupe pour justifier qu'il soit traité différemment du reste de la société, voire, persécuté. Comme l'a démontré Hannah Arendt il y a bien longtemps, « l'état d'exception » constitue un espace juridique où l'état de droit ne s'applique pas. À travers l'Histoire, la peur a légitimé l'exclusion et l'expulsion de groupes et de communautés entières au nom de la sécurité. Depuis les camps de concentration nazis jusqu'à la guerre au terrorisme en passant par la chasse aux communistes, la peur n'a jamais été qu'un prétexte pour priver les uns de leurs droits en donnant aux autres un faux sens de sécurité.

Aujourd'hui, dans les médias, l'instrumentalisation de la peur pour contrôler la population et la rendre docile ne se limite pas à la diabolisation de l'Autre mais couvre tous les

aspects du quotidien. C'est un argument qui sert à rallier l'appui de la population aux guerres, emprisonnements, restitutions extraordinaires et à la limitation de la libre circulation des individus. Il justifie l'érosion des droits de la personne et permet d'accepter, sans discuter, des solutions médicales, sociétales, politiques et militaires censées rendre le monde plus sûr. La peur pousse les peuples et les états à agir sans discernement. Elle rend pessimiste puisqu'on s'est résigné à l'idée que les choses ne peuvent qu'empirer. Elle paralyse, détruit tout sens de curiosité et anéantit toute croyance dans la possibilité que les choses changent pour le mieux.

En tant que membres d'une société, il nous incombe de réfléchir de manière critique au sens d'un monde où chaque être humain pourrait s'épanouir, un monde où ce rêve se réaliserait pour toutes et tous.

Et si on échangeait la peur contre la confiance? La peur divise et morcelle les communautés; la confiance cimente les rapports entre les gens. En réunissant des personnes des quatre coins du monde pour discuter et agir sur des questions d'intérêt commun, Inter Pares contribue au rétablissement des rapports humains. Dans le cadre de vastes coalitions sur la consolidation de la paix, la santé des femmes, la responsabilité des sociétés, la biodiversité, la justice économique et les libertés civiles, Inter Pares s'est jointe à d'autres pour échanger des idées en vue d'une action plus efficace. Pour contrer la paralysie née de la peur, des personnes et des organisations ont su trouver le courage de tendre la main aux autres, créant des rapports de confiance et d'appui mutuel. Ce courage se manifeste dans l'action des défenseurs des droits de la personne qui n'hésitent pas à s'exprimer même au prix des plus graves dangers. On retrouve la même audace dans des groupes qui, en Malaisie ou au Canada, réclament le respect des droits des personnes migrantes ou chez ces Africaines et Africains qui s'opposent à de puissants intérêts pour assurer leur bien-être économique.

Dans ce Bulletin, vous apprendrez comment Inter Pares et ses homologues s'efforcent de faire reculer la peur en faisant cause commune et comment ils s'attaquent ensemble aux causes de la pauvreté et de l'oppression car c'est de la solidarité que dépend notre sécurité. ✎

Liberté

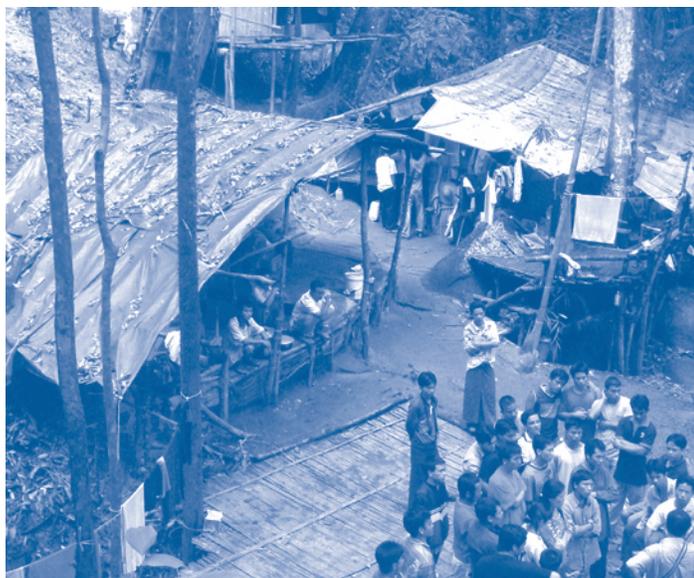
GUERRE

racisme
TERRORISME

MALADIE

PEUR

Pas de sanctuaire pour les personnes réfugiées en Malaisie



REBECCA WOLSKAK

Camp de fortune dans la jungle près de Kuala Lumpur, Malaisie.

Victor Biak Lian ne pouvait dissimuler sa colère en racontant comment plusieurs jeunes birmans avaient été vendus comme esclaves. Victor, qui est fondateur de l'Organisation chin pour les droits de la personne, est un homologue d'Inter Pares.

Tout a commencé lorsque dix jeunes gens, comme des milliers d'autres, ont décidé d'échapper à la persécution dans l'état Chin, une zone de Birmanie hautement militarisée. Ils ont payé un passeur qui devait les faire entrer en Malaisie où ils espéraient trouver du travail. À la frontière entre la Malaisie et la Thaïlande, ils ont été pris en charge par un autre passeur. Deux d'entre eux ont alors été séparés du groupe et mis sur un bateau de pêche qui, pensaient-ils, devait les emmener en Malaisie. Là, ils ont été reçus par le capitaine qui, les tenant à la pointe de son fusil, leur a annoncé qu'ils étaient désormais sa propriété. Pendant vingt-deux jours, le bateau a sillonné les eaux au large des côtes thaïlandaises, malaisiennes et indonésiennes. Il y avait à son bord sept autres membres d'équipage, tous des quasi esclaves. Ils mangeaient peu et travaillaient dur.

Rompre le mauvais sort

Au printemps dernier, au cours du Sommet des Amériques, le Président Hugo Chávez a remis au Président Obama une copie du fameux essai d'Eduardo Galeano « Les veines ouvertes de l'Amérique latine ». Curieux d'en savoir plus sur ce cadeau, des milliers de personnes, partout dans le monde, s'en sont procurées des copies. Publié en 1971, cet ouvrage décrit cinq cents ans de pillage des richesses de l'Amérique latine, d'abord pour servir les intérêts européens puis des États-Unis. Gageons que s'il avait été africain, Chávez aurait alors offert au Président Obama « Et l'Europe sous-développa l'Afrique : Analyse historique et politique du sous-développement » de Walter Rodney, témoignage de cinq siècles de pillage et d'exploitation sans merci qui ont fait de l'Afrique le plus pauvre continent du monde, en dépit de ses vastes ressources naturelles.

Le pillage, qui se poursuit de nos jours, passe inaperçu derrière le portrait que l'on dresse de l'Afrique, continent sans ressources où règnent sécheresse, famine et pauvreté et constamment en quête de la charité du Nord. Mais la réalité est tout autre puisque l'Afrique regorge de richesses culturelles, musicales, linguistiques, historiques et naturelles. Le « paradoxe de l'abondance » s'applique à de ces pays tels que la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et le Ghana dont les fabuleuses ressources minières en ont fait des champs de bataille – parfois même, au sens propre – pour l'exploitation minière. Alors que ces activités génèrent des recettes extraordinaires, la majorité de la population de ces pays continue de vivre dans la pauvreté. Sans compter que dans le cas de pays aux prises avec les conflits tels que le Congo, des millions de personnes ont péri dans les guerres alimentées par l'appropriation des ressources.

D'ailleurs, le pillage de l'Afrique se poursuit aussi par d'autres moyens. Chaque année, les pays du Sud mondialisé accusent un manque à gagner de près de 160 milliards de dollars en raison de l'évasion fiscale des entreprises; ce montant représente près du double du montant de l'aide que l'Afrique reçoit des pays du Nord. *Breaking the Curse*, rapport innovant corédigé par Third World Network-Afrique (TWN-Afrique), un homologue d'Inter Pares, dresse le tableau accablant de l'impitoyable fuite des revenus d'origine minière de l'Afrique. Tandis que les multinationales minières affichent des profits insolents, le niveau de vie des populations locales ne s'améliore pas. L'étude, qui a examiné la situation de sept pays africains riches en ressources, permet de constater que les exemptions fiscales accordées par les pouvoirs publics conjuguées aux plans d'évasion fiscale concoctés par les entreprises signifient un manque à gagner se chiffrant en millions de dollars pour les pays concernés. Le rapport recommande enfin l'adoption d'un ensemble de mesures pour réorienter ces revenus vers le développement des communautés et des nations africaines.

En tant que superpuissance minière, le Canada joue un rôle d'envergure dans l'exploitation des ressources minières africaines. En 2007, les minières canadiennes détenaient des avoirs valant 14,7 milliards de dollars dans trente-cinq pays africains; il est prévu que ce chiffre passe à 20 milliards en 2010. Par la recherche et le plaidoyer, TWN-Afrique et Inter Pares affirment que l'accumulation des richesses dans le Nord ne doit pas se faire au détriment de la sécurité économique et matérielle de l'Afrique. ☞

Pour en savoir plus sur les intérêts miniers canadiens en Afrique, visiter www.pambazuka.org/fr/issue/78.

Puis, un message d'avertissement de tempête a été diffusé par radio forçant le bateau à se diriger vers le rivage. Profitant de l'obscurité de la nuit, les hommes se sont laissés glisser le long de la coque. Au cours des quatre années suivantes, ils ont travaillé dans les plantations de caoutchouc le long de la frontière entre la Thaïlande et la Malaisie et ont pu voir les trafiquants à l'affût des réfugiés. Certains étaient réduits en esclavage; d'autres étaient emmenés en Malaisie moyennant une somme rondelette. Les réfugiées, quant à elles, dans bien des cas disparaissaient purement et simplement.

« Cette histoire n'a rien d'extraordinaire », explique Victor. « Des milliers de personnes réfugiées de la Birmanie viennent en Malaisie en quête de sécurité mais elles n'y trouvent qu'exploitation, extorsion, esclavage et parfois la mort ».

Les préoccupations de Victor ont été confirmées en avril dernier; le Comité chargé des relations extérieures du Sénat des États-Unis a publié un rapport sur la situation des réfugiés birmans en Malaisie et dans le sud de la Thaïlande. Celui-ci fait état de ce que les réfugiés sont souvent vendus comme esclaves dans les flottilles de pêche tandis que les femmes sont livrées aux bordels. On y condamne aussi le recours par

les autorités malaisiennes aux groupes de gardes civils pour traquer les personnes réfugiées en vue de leur déportation. Le rapport contient aussi des informations sur des fonctionnaires malaisiens corrompus qui remettraient les personnes réfugiées aux trafiquants.

Il est nécessaire que la communauté internationale condamne ces excès afin d'y mettre un terme. En attendant, Inter Pares et l'Organisation chin pour les droits de la personne aident les personnes réfugiées en Malaisie à s'organiser pour être moins vulnérables. Ainsi les communautés de réfugiés négocient désormais directement avec les autorités auxquelles elles rapportent les cas de mauvais traitements et de corruption des fonctionnaires. Elles mettent au point des services de base et travaillent avec les institutions onusiennes pour protéger les femmes et les enfants.

Un jour, lorsque les droits de la personne et les libertés fondamentales seront restaurés en Birmanie, ces personnes réfugiées pourront rentrer chez elles. Pour l'heure, elles s'efforcent d'assurer leur sécurité collective dans un environnement hostile et souvent dangereux. ❧

Quand détention rime avec protection

Imaginez un instant qu'il vous faille prendre la difficile décision de quitter foyer, famille et communauté pour voyager loin en quête de sécurité et de protection. Imaginez un instant qu'au bout de ce long périple vous vous retrouviez en prison, pour une durée indéterminée, et que vous soyez traité comme un criminel.

Chaque année, des centaines de personnes, y compris des enfants et des femmes enceintes, se retrouvent en prison dès qu'elles foulent le sol canadien où elles revendiquent le statut de réfugié. À l'insu des Canadiennes et des Canadiens, l'incarcération des demandeurs d'asile n'est plus une mesure d'exception mais une pratique qui s'institutionnalise. Ainsi des personnes en quête de sécurité et de protection au Canada se retrouvent, d'ordinaire au bout d'un pénible voyage, incarcérées et traitées comme de vulgaires criminels, souvent pour la simple raison que leur document d'identité est insuffisant.

Préoccupées par le fait que des non-Canadiens puissent être victimes de détention arbitraire, de mauvais traitement et d'un manquement aux garanties prévues par la loi, Glynis Williams et Jenny Jeanes ont fondé Action Réfugiés Montréal (ARM) pour réagir à cette forme d'injustice. Avec l'aide d'une équipe de bénévoles, ARM effectue des visites hebdomadaires au Centre de prévention de l'immigration de Laval où se trouvent la majorité des personnes détenues pour raisons liées à l'immigration dans la province du Québec. L'équipe d'ARM leur fournit des informations sur la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et veille à ce que leurs droits fondamentaux soient respectés.

Dans une entrevue radiodiffusée sur l'action d'ARM, Duval, un Congolais arrivé au Canada en 2008, explique

comment il a été arrêté et détenu pendant plus d'un mois après avoir revendiqué le statut de réfugié. Il raconte qu'il s'est senti comme un criminel, vivant sous surveillance constante durant toute la période d'incarcération. Il se souvient de sa rencontre avec les bénévoles et les membres d'ARM, la seule organisation à se rendre au Centre. Ceux-ci l'ont aidé à remplir les formulaires, ont établi des contacts pour lui avec des personnes de l'extérieur, lui ont fourni des cartes d'appel et étaient présents « juste pour parler et écouter ». Duval reconnaît qu'« ARM ne peut pas trouver toutes les solutions pour les migrants qui ont été détenus mais qu'elle peut nous aider à comprendre ce qui se passe ».

Plaider pour le respect des droits des détenus n'est pas chose aisée. Les préjugés avec lesquels les Canadiens traitent les migrants sont amplifiés lorsque ceux-ci sont emprisonnés. Une personne que l'on arrête est considérée avec suspicion; elle n'est pas la bienvenue! Dans la grande majorité des cas, l'Agence des services frontaliers du Canada n'allègue même pas que les détenus représentent un danger quelconque; dans ces cas, ARM insiste pour le recours à un traitement plus humain et plus compatissant.

À une époque où des obstacles de plus en plus nombreux entravent la circulation des personnes, en particulier celles du Sud mondialisé, des organisations telles qu'ARM maintiennent en vie la petite flamme qui a poussé le Canada à signer une convention internationale sur la protection du droit des personnes à demander l'asile. Par son appui à ARM, Inter Pares œuvre à instaurer un climat de sécurité où la confiance l'emporterait sur la peur. ❧

Abattre les murs de la peur, jeter les assises de la solidarité

Au lendemain des attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la réaction des états de la planète a été aussi rapide que lapidaire. De présumés terroristes ont été emprisonnés; les libertés politiques restreintes; les législations antiterroristes adoptées. La peur a envahi le quotidien des gens ordinaires, en particulier ceux qui n'étaient pas d'accord avec les politiques en vigueur, les communautés immigrantes et les défenseurs des droits de la personne et des libertés civiles. Mais c'est aussi à la même époque que les partisans et les partisanes de la justice sociale au Canada ont connu un moment de gloire avec la création de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC).

Il s'agissait d'abord d'une riposte au nouveau programme de sécurité nationale accrue. La CSILC a remis en question l'incompatibilité présumée entre sécurité et droits de la personne et l'adoption de législations et de politiques visant à restreindre l'opposition politique, les libertés civiles, les droits des personnes réfugiées et les libertés personnelles au nom de la sécurité. La CSILC a prôné une approche axée sur la collaboration, la coopération et la solidarité. Ensemble, les organisations membres pouvaient remettre l'injustice en question et s'y opposer; seules, elles se sentaient paralysées et contraintes par la crainte de répercussions possibles. Aujourd'hui, la CSILC regroupe trente-huit associations de la société civile concernées par les violations des droits de la personne au Canada soi-disant au nom de la sécurité. Outre Inter Pares, on y dénombre *Amnesty International*, le Congrès du travail du Canada, le *National Anti-Racism Council of Canada*, PEN Canada et la *Muslim Civil Liberties Association*.

La CSILC a compté parmi les intervenants de la Commission Arar qui a examiné les actions de la GRC et du SCRS au sujet de la restitution extraordinaire de Maher Arar et qui préconise à l'heure actuelle la mise en œuvre des recommandations résultant de l'enquête. La CSILC s'est engagée publiquement dans la demande de rapatriement d'Omar Khadr, un citoyen canadien et ancien enfant soldat détenu à Guantanamo Bay, et celle d'Abousfian Abdelrazik, un citoyen canadien que le Canada a fait arrêter au Soudan pour liens présumés avec des terroristes et à qui l'on avait refusé un passeport pour rentrer chez lui bien que le SCRS et la GRC l'aient lavé de tout soupçon. La CSILC suit de près les listes de surveillance, les contrôles frontaliers, les permis de conduire Plus et le respect par le Canada des droits de la personne. En tout état de cause, c'est grâce à la solidarité qui les unit que les membres de la grande famille de la CSILC peuvent remettre en question l'érosion des droits, des libertés et des libertés civiles.

Tisser des liens de solidarité et faire cause commune, comme c'est le cas au sein de la CSILC, sont essentiels à l'approche d'Inter Pares, au Canada et dans le monde. Nous cherchons à bâtir des partenariats authentiques fondés sur l'égalité, le respect et la diversité avec des personnes et des groupes qui partagent notre point de vue selon lequel le monde des privilèges et du pouvoir s'édifie souvent sur la peur et une certaine représentation de l'« Autre », qu'un monde plus juste nécessite la transformation des structures



inégaux du pouvoir socio-politique et que le changement peut et doit avoir lieu. À nos yeux, le rôle que nous jouons en tant qu'organisation canadienne, parmi nos partisans, nos partisanes et le public canadien, auprès de notre gouvernement et dans le cadre de coalitions nationales et internationales pour la solidarité mondiale, est également important.

La solidarité est créatrice, novatrice et remet en question la politique de la peur. Cela signifie contribuer financièrement au combat pour le changement. Cela signifie aussi savoir écouter le point de vue de nos homologues et exprimer notre avis et nos opinions en toute honnêteté. Bien souvent, particulièrement en matière de coopération internationale, les partenariats sont caractérisés par le paternalisme Nord-Sud et l'appropriation du travail des acteurs locaux qui empêchent la véritable prise en main des activités à l'échelon local. Le besoin de justifier de la valeur ajoutée de son action encourage les stratégies de type commercial, la concurrence et le territorialisme par opposition à la collaboration où succès et défis sont mis en commun.

Être solidaire c'est témoigner de l'injustice du monde et s'élever contre l'intolérance et la complaisance; c'est aussi témoigner de notre humanité et de notre foi en ce monde; c'est enfin partager ces histoires du quotidien qui nous frappent tant elles sont un défi à la peur; c'est surtout résister à l'envie de peindre les gens à l'aide de la palette triste et sombre du désespoir qui réduit d'autant notre humanité.

Après trente-cinq ans d'action, Inter Pares et ses homologues ont beaucoup appris sur l'œuvre commune pour la paix et la justice. Chemin faisant, nous avons eu le privilège de prendre part à des réussites durables et sources d'inspiration. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de compter au nombre des cofondateurs de la CSILC, un bel exemple de justice sociale. ✂

 **Inter Pares**

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél. (1-613) 563-4801 ou (1-866) 563-4801 (sans frais)
Télé. (1-613) 594-4704 www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

